

Stabiliser des terrains instables en altitude

Plantation d'arbres et arbustes

Enjeux

- **Protéger le sol** : les éléments du sol sont entraînés vers le bas en l'absence de couverture végétale.
- **Renforcer la fertilité, l'humidité et l'ombrage au sol**, pour favoriser l'installation de plantes herbacées.
- Protéger et favoriser la **biodiversité locale** par la diversité d'arbres locaux plantés et en limitant l'installation des plantes exotiques envahissantes.
- Favoriser l'**intégration paysagère** des travaux.

Points d'attention

- **Sols pauvres** : peu d'humus et de nutriments, terre fine souvent absente, et forte exposition au soleil, vent et variations de température.
- Effets de la pente : **forte exposition aux intempéries**, glissement des éléments fins et altérites vers le bas.
- **Propagation de l'érosion vers le haut** : **désolidarisation du sol et des couverts végétaux** sous l'effet de l'eau, du gel et de la gravité.
- **Sensibilité des bourgeons des arbres aux gels** en altitude et risque de **déshydratation** due au vent et au soleil.
- **Consommation des plants** par les cervidés et les troupeaux.

Solutions techniques à mettre en œuvre

- **Plantation de diverses espèces d'arbres et arbustes** présents localement et d'origine pyrénéenne : achat de plants labellisés Végétal Local ou transplantation de plants prélevés à proximité du site (sous réserves d'autorisations).
- **Plantation de jeunes plants avec un système racinaire développé**, en racines nues avec pralinage des racines si la terre est peu fertile, ou plants produits en godets.
- **Plantation dans des zones favorables** (zones concaves qui accumulent l'eau et la fertilité, zones légèrement ombragées, ...) et à des périodes propices (printemps après la fonte des neiges ou automne).
- Sur les zones exposées à l'érosion des sols, création de petites terrasses avec du bois. Plantations sur ces zones de replats, contre le bois (zone d'infiltration d'eau et d'accumulation de fertilité).

- Sur substrats très pauvres, **fertilisation organique** des arbres une ou deux fois la première année.
- **Protection des arbres** contre le bétail et les animaux sauvages (grilles, clôtures temporaires, etc.).

Remarques

- Si une **sécheresse** de plus d'une semaine a lieu les deux premiers mois après les plantations, **arroser**.
- **Suivre les plantations** pour remplacer les plants morts et apporter des soins adaptés aux arbres (fertilisation, taille, protections, ...)



Exemple de plantations en altitude :

Site : Talus aux crêtes blanches et à Arbéost Hautes Pyrénées, altitude : 1650m.

